

Des corps dans les espaces publics : sécurité et politique

Frédéric Dufaux | Philippe Gervais-Lambony | Claire Hancock | Sonia Lehman-Frisch | Sophie Moreau

Nous évoquions dans l'éditorial du numéro 3 la force du lien entre espace public et justice spatiale. Il nous semble que, depuis, elle est devenue encore plus visible et que ceci entre en résonance avec la thématique du dossier du présent numéro sur la « sécurité urbaine ». Sécurité pour qui et pour quoi ?

Comment comprendre, en effet, la concomitance entre la multiplication des formes de contrôle de l'espace public et la revendication au droit de les occuper pour s'y exprimer contre les idéologies dominantes ? Au moment où, par exemple, les systèmes de vidéo-surveillances se multiplient, on peut s'interroger sur leur signification certes, mais aussi sur la pertinence de leur localisation dans l'espace. Si l'objectif est de déceler la criminalité des pauvres, celle qui n'a d'autre choix que de s'exercer à découvert dans la rue et les espaces publics, peut-être ; si c'est de pouvoir identifier les jeunes désœuvrés qui se sont livrés durant l'été 2011, dans les quartiers les plus pauvres du centre de Londres, au pillage de magasins franchisés de grandes marques, peut-être aussi. En revanche, tous les hold-ups pratiqués dans les salles de marché, entre les murs des banques d'investissement, et sous les ors de nos républiques "irréprochables", toute la criminalité en col blanc échappe au sécuritarisme ambiant, calfeutrée qu'elle est dans les espaces qu'on ne surveille pas, sur lesquels les citoyens n'ont aucune prise. Il n'est pas jusqu'à David Cameron,

premier ministre britannique, qui ait fait le parallèle, suite aux émeutes de Londres, avec les irresponsabilités coupables et la "culture d'impunité" dont l'exemple venait d'en-haut, reconnaissant que la voracité et le consumérisme avaient été érigés en valeurs sociales. Une étude du *Guardian* et de la London School of Economics a souligné qu'au centre des plaintes des émeutiers, on trouve un profond sentiment d'injustice, économique ou sociale (*The Guardian*, 5 /12/2011).

Injustice sociale ? Injustice spatiale? En tous cas est posée une question d'espace, d'autant plus qu'en cette fin d'année 2011, en dépit de l'hiver, et dans un autre registre, les divers mouvements qui ont enflammé une bonne part de la planète restent bien vivants, et présents dans les espaces publics. Ces mouvements, des printemps arabes aux indignés espagnols et aux « Occupy... » états-uniens, ont réussi à renverser plusieurs dictatures dans les pays arabes, et aussi à questionner en profondeur les mécanismes et les responsables de la crise économique majeure dans laquelle nous sommes entrés. Le magazine *Time* vient de les désigner comme « personnalité de l'année 2011 » (*Time*, 14/12/2011). Ces mouvements ne peuvent être assimilés les uns aux autres, ni résumés en une seule revendication ou une liste de revendications précises, mais ils nous semblent avoir deux points communs. Premièrement, ils appellent à une réflexion sur le sens du mot démocratie, à la suite de Jacques Rancière : « si le mot démocratie a un sens, il doit désigner la constitution d'un espace autonome, d'une force du peuple distincte de sa représentation officielle et capable d'intervenir sur tout, qui ait son agenda propre au lieu de se dissoudre dans une force de soutien à tel ou tel des partis politiques existants » (entretien avec *Médiapart*, 29/11/11). Deuxièmement, de la Tunisie aux Etats-Unis, en passant par l'Egypte, la Grèce, l'Espagne, le Chili, la Grande-Bretagne, la Corée du Sud, la Malaisie... ces mouvements nous poussent à accorder toute notre attention à l'importance et à la définition de nos « espaces publics » puisque leur caractéristique est de les « occuper ». Sur ce second point, citons David Harvey (dont on trouvera dans le présent numéro un entretien réalisé lors de sa visite en France en novembre 2011) :

"Se diffusant de ville en ville, la tactique d'Occupy Wall Street consiste à s'emparer d'un espace public central, un parc ou une place, proche de nombreux leviers du pouvoir et, en plaçant des corps humains en ce lieu, de transformer l'espace public en un lieu commun politique, un endroit pour la discussion ouverte et le débat sur ce

que ce pouvoir fait et comment mieux s'y opposer. Cette tactique, le plus visiblement ranimée dans les nobles luttes, en cours, Place Tahrir au Caire, s'est étendue à travers le monde (Plaza del Sol à Madrid, Place Syntagma à Athènes, et maintenant sur les marches de Saint Paul à Londres aussi bien qu'à Wall Street elle-même). Cela nous montre que le pouvoir collectif des corps dans l'espace public est toujours l'instrument le plus efficace d'opposition quand tous les autres moyens sont bloqués. Ce que la place Tahrir a montré au monde était une vérité évidente : que ce sont les corps dans la rue et sur les places, et non le bavardage des sentiments sur Twitter ou Facebook, qui comptent vraiment " (David Harvey, "Rebels on the Street: The Party of Wall Street Meets its Nemesis", Verso Books Blog, October 28, 2011).

Ainsi, dans les mouvements d'occupation états-uniens qui se sont manifestés dans plusieurs centaines de villes, les protestataires refusaient délégués et « chefs », défendant une prise de parole possible pour tous. La réflexion sur les modalités de la construction des hiérarchies allait jusqu'au refus du micro, début de l'inégalité dans les échanges. Les mouvements états-uniens sont-ils le style singulier d'un mouvement mondial ? En tout cas, de telles occupations, massives et longues, de l'espace public ne s'étaient pas vues depuis la fin des années 1960 aux Etats-Unis. Si le contexte de crise financière et économique majeure, et la très forte croissance des inégalités de richesse dans la population sont leurs principaux déclencheurs, ils ne naissent pas d'une génération spontanée : beaucoup de mouvements autour de la justice sociale s'y sont impliqués dès le début, cristallisant des « occupants » très divers (chômeurs de longue durée, sans abri, étudiants, minorités ethniques...). L'occupation d'espaces publics, l'appel de parole permis par toutes ces tribunes ouvertes construit des collectifs multiformes et neufs. Parmi les thèmes qu'ils portent en commun, la revendication de justice est forte. La force de ces mouvements, c'est aussi de parvenir à entrer en résonance avec une part importante de la population du pays concerné (en ce sens, les tentatives d'occupation de l'espace public à Paris, à la Bastille, puis de façon plus visible, du quartier d'affaires de la Défense, n'ont pas réussi à trouver un écho fort, notamment parce qu'elles ont été découragées par des interventions de la police dès leur commencement). Cette réalisation du droit à occuper l'espace public et d'en faire une tribune libre constitue clairement une revendication de justice spatiale.

Dans quelle mesure peut-on faire l'hypothèse qu'elle est aussi en relation avec le fait que les espaces urbains contemporains sont précisément l'objet d'une attention sécuritaire de plus en plus forte ? A moins que la logique soit inverse et que l'inquiétude des dominants face aux mouvements sociaux d'une forme et d'une échelle nouvelles ne les poussent à une « sécurisation » plus forte des espaces publics ? Nous espérons que le présent numéro de *JSSJ*, dirigé par Marie Morelle et Jérôme Tadié, pourra contribuer utilement à ce débat. Ses dimensions épistémologiques sont fortes, et les discussions classiques sur la notion d'espace public, sur ses dimensions politiques d'une part, spatiales d'autre part, ou plus exactement sur les relations entre l'une et l'autre qu'Isaac Joseph nous a souvent invités dans ses travaux à continuer d'explorer, sont réveillées. Pas plus que d'espace en soi, il n'est d'espace public « en soi ». L'espace public se gagne, se conquiert : publiciser l'espace est un processus, dirait Don Mitchell. Un processus qui s'avère bien aujourd'hui conflictuel et politique, et qui pose à tous des questions cruciales.